

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

LE SUIVI, LE VACCIN, LE FROTTIS

Plus de 90 % des cancers du col de l'utérus se développent suite à une infection par des HPV (*Human Papillomavirus*). Se faire vacciner contre cette infection et participer au test de dépistage sont les bons réflexes à avoir pour prévenir la maladie.

DÈS LA PUBERTÉ, UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE RÉGULIER AUPRÈS DU MÉDECIN TRAITANT, D'UN GYNÉCOLOGUE OU D'UNE SAGE-FEMME.

DE 11 À 14 ANS*

LA VACCINATION

... Pourquoi ?

Gardasil® et Cervarix® protègent contre 70 % des HPV à l'origine des cancers du col de l'utérus.

... Comment ?

Deux ou trois injections de doses vaccinales réparties sur une période de 13 mois maximum.

* Un rattrapage est possible jusqu'à 19 ans. Demandez à votre médecin.

DE 25 À 65 ANS

LE DÉPISTAGE

... Entre 25 et 29 ans

Un frottis cervico-utérin tous les 3 ans (après 2 examens réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux).

... Entre 30 et 65 ans

Un test HPV, tous les 5 ans.

Le saviez-vous ?

Le dépistage peut être réalisé par : votre médecin traitant, un gynécologue, une sage-femme, un laboratoire d'analyse, un centre de santé ou de planification médicale.

La Fondation ARC, reconnue d'utilité publique, est 100 % dédiée à la recherche sur le cancer. Son objectif : contribuer à guérir deux cancers sur trois en 2025.

FONDATION ARC
POUR LA RECHERCHE
SUR LE CANCER



Reconnue d'utilité publique

www.fondation-arc.org